



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2019

Présents : (15) M. Balot, Mme Bohic, M. Cantrel, M. Crespin, Mme Delorenzi, M. Gascoin, Mme Huser, M. Harlay, M. Hetzel, M. Hubert, Mme Lemaire, M. Loret, M. Nigon, M. Ollivier, Mme Servais-Mousty.

Absents excusés : M. Caffin, Mme Laforgue, Mme Robache (pouvoir à M. Hubert).

Secrétaire de séance : M. Ollivier

M. Le Maire se félicite de la bonne tenue du débat public qui a eu lieu dans la commune. Le « Bazemont Village » qui a été distribué fait état des propositions qui ont été faites et transmises en Préfecture. Il reste à espérer que l'Etat réagira à ces propositions.

M. Le Maire rappelle aussi la date des élections européennes du 26 mai et souhaitent que tous les conseillers réservent cette date pour être disponibles ce jour-là.

A partir du 10 avril, un camion de légumes frais viendra à Bazemont tous les mercredis de 10h à 12h30. Un flyer sera distribué dans le village et l'information sera mise en ligne sur le site.

### **1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2019 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2019 est approuvé à l'unanimité.  
Celui-ci sera mis en ligne sur le site internet de Bazemont.

### **2. Informations générales :**

A – Demande de financement d'un bilan de compétences d'un agent municipal :

Un agent municipal demande ce financement d'un coût de 1 770 €. Par ailleurs, une formation informatique, en partie sur son temps de travail, lui a été accordée.

Après discussion, le conseil propose d'attendre la fin de la formation et de prendre connaissance du bilan qui sera fait pour prendre une décision.

B – Urbanisme :

La déclaration préalable pour le lotissement des Gardés a été accordée après instruction pour 7 pavillons. Le lotisseur va entreprendre des travaux de réfection du chemin des Gardés qui seront mutualisés avec ceux de la rue des Grands Jardins qui seront à la charge de la commune.

Pour le lotissement de la rue des Fourneaux, celui-ci a pris du retard en raison de la présence des marnes argileuses sur le terrain.

C – Brocante :

La commission circulation s'occupe, en lien avec l'APEB des problèmes de sécurité. Une représentante de l'association sera présente à la prochaine réunion de la commission fixée au 25 mars.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)

## D – Budget :

M. Ollivier rappelle que le vote du budget 2019 aura lieu au prochain conseil le 5 avril ; la commission va se réunir le jeudi 28 mars pour un dernier point. M. Le Maire fait une rapide présentation des investissements prévus. Il rappelle aussi que la DGF sera en baisse d'environ 10 000€.

## E – Travaux :

- Voirie

Dans le cadre du plan triennal, deux entreprises ont été retenues pour les tests de détection de présence d'amiante dans les enrobés et les relevés topographiques : coût 3 876 € à porter en investissement. Les travaux du chemin des Valboulets devraient commencer le 8 avril.

Actuellement sont réalisés des travaux chemin du parc pour le renouvellement des conduites d'eau potable.

- Eglise

Une première réunion s'est tenue le 14 mars réunissant les 3 entreprises retenues. Les travaux débuteront à la mi-mai avec ceux de la couverture, la charpente en juin puis ceux de la maçonnerie. Ils s'achèveront en décembre 2019. Une entreprise pour l'analyse de présence d'amiante et une entreprise pour le contrôle de sécurité du chantier devront être contactées.

- Ecole

Les portes d'accès au bâtiment scolaire et à la petite garderie seront changées. Le montant du devis de 5 505,60 € sera inscrit en investissement. Une demande de subvention sera faite dans le cadre de la DETR (30% du montant des travaux)

## F - Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Ce plan sera élaboré par la Communauté de communes. M. Le Maire présente le projet, le diaporama sera envoyé aux conseillers. Pour l'instant il faut choisir le bureau d'études, ce plan nécessitera environ 5 ans pour son élaboration complète.

## 3. Délibérations :

### 3.1 Affaires générales :

A – Assistance à la maîtrise d'œuvres pour travaux d'enfouissement réseaux et éclairage public avec le Syndicat d'Energie des Yvelines concernant la rue des jonchères.

Le projet a été validé par le SEY pour un montant total de 20 914€ concernant les travaux d'enfouissement électriques auxquels s'ajouteront ceux du réseau téléphonique et de l'éclairage public. Ils sont à réaliser avant le 31 décembre 2021.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

B- Renouvellement d'un contrat ATSEM non titulaire :

Ce contrat est nécessaire pour mettre une ATSEM à disposition pour la troisième classe de maternelle.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

C- Repas des anciens :

Il faut fixer le montant de la participation des accompagnateurs, celui-ci est fixé à 50€. 119 personnes seront présentes au repas demain.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

D- Club ados :

Une sortie va avoir lieu à Thoiry, la participation est fixée à 17 € par enfant.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

E- Remboursement des dépenses d'une conseillère :

Une conseillère a acheté des jonquilles pour l'opération « Une jonquille pour Curie », il s'agit de la rembourser.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

F- Convention pour le prêt du minibus :

Le prêt sera accordé aux associations de la communauté de communes ou les autres communes. M. Le Maire nous lit la convention.

## ***Délibération approuvée à l'unanimité.***

3.2 **Finances** :

A -Prise en charge du Fonds de Péréquation Communale et Intercommunal par la CCGM :

Le conseil doit accepter cette prise en charge, le montant du FPIC est estimé à 2 300 000 € pour 2019.

## ***Délibération de principe approuvée à l'unanimité.***



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)

## 4. Comptes-rendus des commissions et questions diverses :

### a/ Cimetière :

Des travaux ont été programmés pour un nouveau branchement d'eau qui permettra une prolongation vers le nouveau cimetière.

### b/ Circulation :

La prochaine réunion aura lieu le 25 mars, le principal point sera la brocante.

Un tilleul est tombé sur la côte d'Aulnay lors des épisodes venteux, sans dommages heureusement.

### c/ Travaux

Des trous sur la voirie sont à boucher, ce sera fait d'ici la fin du mois de mars.

Il y a un problème d'affaissement de chaussée à l'entrée du chemin Vert près d'un avaloir. Lors des travaux de la route de Flins une intervention sera programmée.

### d/ Communication :

Bazemont Village n°25 est paru récemment célébrant les 10 ans de parution. Le prochain, prévu en juin, sera consacré au budget.

Le bilan du mandat sera à faire.

### e/ Développement économique:

Le compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé aux conseillers.

Un travail plus approfondi avec la commune de Maule est à envisager.

Le salon « Job-Win » aura lieu à Maule la semaine prochaine.

### f/ Environnement :

Le compte-rendu a été envoyé aux conseillers. La présidente rappelle la journée écocitoyenne qui aura lieu le 30 mars.

### g/ Associations :

Mme Lemaire fait le point des conseillers qui peuvent aider à la circulation lors de la brocante du 7 avril.

Le 22 mars à 20h aura lieu un TISS-Santé sur les vaccins.

### h/ Solidarité :

C'est la semaine nationale d'une Jonquille pour Curie. Il existe deux points de vente sur Bazemont : à la mairie et à la poste. Trois personnes seront présentes demain sur le marché de Maule pour la vente de petits objets.

Pour la MARPA, les travaux sont en attente à cause de problèmes de fondation.

La convention d'occupation pour le logement de M. Gy est à renouveler.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

# MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12  
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : [www.bazemont.fr](http://www.bazemont.fr)

## i/ Affaires scolaires :

Le Conseil d'école a eu lieu le 18 février, de petits problèmes de cantine ont été évoqués et sont maintenant résolus. Les enseignantes ont demandé un retour à la semaine de 4 jours mais la réponse est aucun changement est prévu pour la rentrée prochaine.

La fête de l'école aura lieu le 22 juin.

Un printemps des poètes a été organisé le jeudi 14 mars avec pour thème « La beauté ».

La classe de neige s'est très bien déroulée.

## j/ Syndicats

- SMAMA va être dissous le 31 décembre 2019.
- SIVOM se réunira le 21 mars pour le vote du budget.
- SIEED : une délibération a été prise à la CCGM pour le quitter.
- Syndicat d'alimentation en eau potable : Le budget a été voté.
- Handi Val de Seine : le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

## k/ Divers

- Machine à pain : celle-ci fonctionne, visiblement à la satisfaction des utilisateurs.
- Camion primeurs : l'autorisation a été donnée concernant la présence d'un camion pour la vente de primeurs de la région tous les mercredis à compter du 10 avril de 10h à 12h30 près de l'école.
- Des nids de frelons asiatiques, apparemment vides, ont été repérés sur le domaine privé : les propriétaires seront avertis : pour la destruction, une déclaration à la préfecture devra être faite pour une prise en charge obligatoire par l'Etat.
- Présence également de nids de chenilles processionnaires : une alerte sera mise sur le site.

La séance est levée à 23 heures 45

Prochains conseils : le 5 avril 2019 (avec le vote du budget) puis le 10 mai.